

CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION À L'ENTRÉE DU CDFN SEPTEMBRE 2015

Alors que la population grecque, notamment la jeunesse, avait, après des années d'austérité imposée par la troïka, mis ses espoirs dans Syriza, l'expérience du seul gouvernement européen dirigé par une gauche qui s'opposait à l'austérité est mise en échec par l'acceptation du 3ème mémorandum. Les responsables en sont d'abord les dirigeants des institutions européennes qui ont orchestré une entreprise d'humiliation, de casse contre le gouvernement grec, n'hésitant pas à recourir à l'insulte contre un 1^{er} ministre démocratiquement élu afin de réduire à néant toute velléité d'alternatives aux politiques austéritaires dans les autres pays européens. Dans cette politique du diktat, le gouvernement français était aussi en première ligne. En ne s'opposant pas à celles et ceux qui voulaient mettre à genoux le gouvernement grec, en orchestrant avec Merkel la farce des « négociations », Hollande a largement contribué au « coup d'état » financier du 13 juillet et confirmé l'orientation libérale qu'il poursuit en France. Cet échec montre aussi les limites de la politique menée par Syriza. Face aux menaces d'expulsion de la zone euro, le gouvernement n'avait pas de plan B permettant de contourner les règles édictées par l'Eurogroupe. Il avait laissé en place des responsables, comme le gouverneur de la Banque centrale grecque, nommés par Samaras. Il n'avait pas pris les mesures pour empêcher la fuite des capitaux qui a rendu le système bancaire exsangue. Il n'avait que très tardivement, au moment du référendum du 5 juillet, mobilisé la population contre le Diktat de l'Eurogroupe, sans en faire ensuite un instrument du refus absolu. Cette séquence porte un coup à tous ceux qui, dans l'UE, portent le refus d'une politique austéritaire et veulent une autre Europe. Elle oblige à se questionner sur les moyens à mettre en œuvre pour refuser dans les faits les règles de l'Eurogroupe et pouvoir développer une autre politique, alternative au libéralisme.

Au cours de l'été, **la question des migrants** vient fracasser aussi le fonctionnement et les idéaux de l'UE. C'est la course à l'échalote du pays qui en fait le moins... Depuis longtemps, la France s'illustre de triste façon à ce sujet, refusant d'abord d'accueillir les migrants à la frontière avec l'Italie et, de l'autre côté, leur bloquant l'accès à Calais pour satisfaire aux exigences de Cameron et éviter leur passage en Grande Bretagne. Et en septembre, au moment de l'afflux des immigrant-es aux portes de l'Europe, c'est silence radio de la part du gouvernement. Pas étonnant que les Français ne soient pas à ce jour majoritairement favorables à l'accueil des migrants : d'une part, ils subissent les discours xénophobes d'une droite de plus en plus réactionnaire et de l'extrême droite (Marine Le Pen n'a plus rien à envier à son père sur le sujet), d'autre part, le gouvernement s'illustre depuis des mois dans une chasse aux sans papiers, un rejet des étrangers, notamment des roms, et une stigmatisation continuelle des populations prétendument musulmanes... Et ce alors que les préfet-es et les élu-es locaux de tous bords rivalisent en matière d'expulsions de squats et de démantèlements de campements. Un contexte, un discours qui pèsent sur l'opinion. L'attentat du Thalys a été l'occasion pour Hollande de dérouler un discours conservateur, moral et martial, déclarant la guerre au « mal ». Il s'est présenté lors de sa 6ème conférence de presse comme le Président-chef des armées et a décidé des frappes en Syrie sans en mesurer le coût économique et humain, ni en prévoir une quelconque efficacité.

L'Europe a plus que jamais besoin d'adopter des mesures communes pour un accueil digne des migrant-es et de faire

respecter sur son sol les droits à la libre circulation, à la libre installation, à l'accès aux droits humains élémentaires (logement, éducation, santé, emploi). Une réponse commune et responsable est indispensable au niveau de l'UE, pour tourner le dos à l'Europe-forteresse, pour empêcher que l'accueil des réfugiés ne donne lieu à une simple politique de quotas ou encore qu'il ne se résume à un « tri » entre les réfugiés (politiques, économiques, climatiques...). Hollande détermine un chiffre (24000), tombé du ciel, de réfugiés pour les deux ans à venir, soit quasiment autant que l'Allemagne...en quelques jours. Il n'y a pas de quoi être fiers !

Pendant ce temps, Hollande ne change rien et va jusqu'au bout de **sa politique libérale** : une petite annonce cynique un jour sur la TVA sociale de Sarkozy (qu'il a alors combattue, mais qu'il regrette aujourd'hui de ne pas avoir adoptée) et d'autres annonces lors de sa conférence de presse pour confirmer qu'on est bien face à un gouvernement qui sert avant tout le patronat et la finance. Il a présenté des mesures fiscales (principalement une baisse de 2 Mds de l'impôt sur le revenu) qui, loin de viser une meilleure distribution de l'impôt, le disqualifient plutôt un peu plus. En effet, l'INSEE prévoit une croissance nulle pour le dernier trimestre, et sans croissance, pour tenir ces baisses, ce sont les dépenses publiques qu'il faudra réduire : loin de mettre en place une grande réforme fiscale globale (qui vise aussi les impôts indirects, plus injustes et organise une autre répartition des richesses), il renonce par cette mesure à démontrer la pertinence et le sens de l'impôt et donc à conforter les services publics, facteurs d'égalité sur le territoire.

Et tout est à l'avenant : à la fin de l'été, alors que la hausse du chômage se poursuit, et qu'une partie du gouvernement demande la réorientation du pacte de responsabilité (les 23 Mds consentis jusque-là n'ayant eu aucun impact sur la situation de l'emploi), Valls maintient son cap, Macron fait appliquer sa loi qui libéralise le travail dominical et ouvre des ZTI (travail tous les dimanches et soirs). A présent, nouvelle étape dans le flirt avec le MEDEF, le gouvernement a prévu d'aller plus loin en organisant la **remise en cause du code du travail** avec l'orchestration de la publication du rapport Combrexelles. En ligne de mire, la hiérarchie des normes pour favoriser les négociations d'entreprises sans rapport de forces pour les salarié-es et permettre ainsi des régressions sur le temps de travail et les salaires...

Au niveau de la Fonction publique, **la réforme territoriale**, se met en place de façon peu démocratique sur le terrain. Elle aura pourtant des conséquences importantes sur le devenir de l'état « social », des services publics, sur leur accès effectif pour les populations, sur l'emploi et sur les missions des agents. Des personnels de services fusionnés ou transférés – dans le cadre de la fusion des régions et de la contractualisation de compétences entre collectivité – vont être concernés par des mobilités induites et des dégradations dans leurs conditions de travail. Le gouvernement semble avoir renoncé, pour l'instant, à la fusion des académies des régions concernées, mais il faut être très vigilant sur la suite. La logique à terme tendra à aller vers cela car ce sont les régions et les métropoles qui donneront le la, et l'architecture de l'Etat ne pourra faire autrement que de s'y calquer en poursuivant le double objectif de réduction des dépenses

publiques et de désengagement de l'Etat. Dès à présent la FSU doit s'engager résolument dans la construction d'une mobilisation intersyndicale contre cette réforme territoriale.

Dans l'éducation, la rentrée est difficile sur le terrain, les effectifs sont trop lourds, des postes sont vacants, les tâches imposées aux personnels ne cessent de s'alourdir et les injonctions et autres pressions hiérarchiques se perpétuent. Les mesures contestées se poursuivent (réforme des rythmes, hiérarchies intermédiaires dans le second degré, formation des enseignants, développement de l'apprentissage...) et d'autres sont prévues pour la rentrée 2016. Emblématique de la politique éducative en place et du peu de dialogue avec ce gouvernement, la réforme du collège est toujours la mesure phare de la ministre. Elle a prévu tout au long de l'année, un plan de formation pyramidal pour imposer son projet. La grève nationale décidée par l'intersyndicale du second degré doit à présent s'accompagner d'une large campagne d'opinion à destination de tous les collègues, moins directement concernés, ainsi que des parents qui doivent être associés à la réussite de la manifestation nationale. A travers ce dossier du collège, c'est l'ensemble du système scolaire qui est attaqué. Avec l'autonomie développée, c'est la déréglementation et donc l'inégalité généralisée qui vont s'imposer. La FSU, au delà du travail de ses syndicats nationaux, doit faire le lien entre toutes les réformes des différents degrés d'enseignement et en montrer la cohérence.

Face à la situation économique et aux orientations politiques, **la rentrée doit s'organiser de façon combative** : les actions sectorielles (grève second degré, action des travailleurs sociaux), les actions fédérales (votation dans la FP) et l'action interpro (le 8 octobre, contre l'austérité) doivent s'articuler dans un plan d'action.

Dans le même calendrier, **les négociations PPCR** arrivent à leur terme : les OS doivent donc se déterminer sur la signature, ou non, du protocole. Le contenu de cet accord est, de l'avis de tous, nettement insatisfaisant pour combler les déficits de rémunérations et de perte du pouvoir d'achat, et les conditions de sa mise en œuvre (participation au comité de suivi et aux négociations salariales réservée aux signataires) ne correspondent pas à un « dialogue social » digne de ce nom. Si les organisations syndicales de transformation sociale s'interrogent sur la signature de ce protocole, c'est d'abord pour une question tactique liée à un contexte général difficile et non pour célébrer l'ensemble du contenu (qui comporte des avancées pour les agents, mais qui renferme aussi des dangers et des inconnues en son sein). Ne perdons pas de vue non plus que, dans un contexte budgétaire de baisse de la dépense publique, tout ce qui sera gain pécuniaire pour les personnels, sera nécessairement récupéré par ailleurs. Signature ou pas de cet accord, il est essentiel pour le mouvement syndical de mettre en perspectives une action résolue sur les problématiques majeures que sont l'emploi et les salaires. **Quelle que soit la décision sur PPCR, il faut d'ores et déjà anticiper les attaques à venir et être à l'initiative d'une mobilisation de long terme des salariés pour l'emploi, contre**

les politiques d'austérité. Le 8 octobre, après le 9 avril doit en être la prochaine étape. Il est décisif d'y affirmer notamment pour les salarié-es des fonctions publiques l'exigence de la tenue d'une négociation salariale avec un contenu clair en terme de montant du point d'indice et de rattrapage des pertes. La FSU doit s'y engager en portant la nécessité de faire de cette journée, **une journée de manifestations et de grèves unitaires. Ensuite, il faudra participer aux marches européennes contre l'austérité le 15 octobre.**